

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative au déclassement du domaine public communal d'une partie de la place Saint Genest

L'ouverture d'enquête publique a été prescrite par arrêté municipal n°116/2021 en date du 28/06/2021.

Elle se déroulera : **du lundi 19 juillet 2021 à 9h au mardi 03 août 2021 17h**
à l'Hôtel de ville – place de la Mairie – 30129 MANDUEL
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Durant cette période, toute personne pourra consulter, en mairie, le dossier d'enquête publique relatif au déclassement du domaine public communal d'une emprise de la place Saint Genest. Le dossier sera, également, consultable sur le site internet de la ville : www.manduel.fr.

Les requêtes et observations pourront être consignées :

- sur le registre d'enquête mis à disposition du public en mairie,
- par courrier à : **Monsieur le commissaire enquêteur**
Déclassement d'une partie de la place Saint Genest
Hôtel de ville
CS 20014
30129 MANDUEL

Toute personne pourra, par courrier postal, à sa demande et à ses frais, pour la version papier, obtenir communication partielle ou totale du dossier de l'enquête auprès de la mairie de MANDUEL (service de l'urbanisme).

Le commissaire enquêteur sera à disposition du public lors de ses permanences qui seront organisées en mairie, le :

| | |
|------------------------------|-------------------------|
| Lundi 19 juillet 2021 | de 9h00 à 12h00 |
| Mardi 27 juillet 2021 | de 9h00 à 12h00 |
| Mardi 03 août 2021 | de 14h00 à 17h00 |

A l'issue de l'enquête publique et dans un délai réglementaire d'un mois, le commissaire enquêteur remettra à la commune son rapport et ses conclusions. A l'issue de la procédure, le conseil municipal se prononcera par délibération sur le déclassement d'une partie de la place Saint Genest.

Le rapport et les conclusions seront disponibles et consultables au service de l'urbanisme durant 1 an à compter de la date de clôture de l'enquête.